Prêt d'honneur Croissance

INITIATIVE GERS

Présentation du dispositif

Le prêt d'honneur Croissance d'entreprise de Initiative Gers est un dispositif global d'accompagnement au développement d'entreprise . C'est un prêt d'honneur, sans intérêt ni garantie personnelle remboursable ?sur l'honneur

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

L'entreprise doit être créée dans le département du Gers et relever d'une inscription au Répertoire des Métiers ou au Registre du Commerce et des Sociétés.

Le dirigeant doit :

- être en situation de direction effective (seul ou en association) de l'entreprise depuis au moins 2 ans,
- détenir une qualification dans le métier ou posséder une expérience de 3 années,
- bénéficier d'un accompagnement à la création (formation ou appui),
- investir au moins 15 000 € pour la création de son entreprise,
- souhait d'un apport minimum de 15%,
- autofinancement assuré par les résultats antérieurs et un maintien des résultats à venir dans l'entreprise ainsi que les comptes courants présents au moment de l'intervention.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant du prêt d'honneur Croissance a un montant compris entre 3 000 € et 15 000 €.

Pour quelle durée ?

Le prêt d'honneur est remboursable sur une durée comprise entre 24 et 60 mois.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Les demandes de prêt d'honneur sont à faire auprès d'Initiative Artisanale Gersoise.

Critères complémentaires

- Création datant d'au moins 1 an.
- Publics visés par le dispositif
  - Dirigeant
- Données supplémentaires
  - Situation - Réglementation
    - Situation financière saine
  - Lieu d'immatriculation
    - Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
    - Immatriculation au Répertoire des Métiers
  - Conditions d'accès
    - Conditions de durée

Organisme

INITIATIVE GERS

- Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gers
  1 avenue de la République
  32550 PAVIE
  Téléphone : 05 62 61 22 24
  Télécopie : 05 62 05 17 57